

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3220**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce option commercialisation des biens et services industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Université Montesquieu (Pessac Gironde) Bordeaux IV Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Bordeaux IV

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel met en œuvre une démarche mercatique industrielle : il identifie les besoins de la clientèle, analyse la concurrence et positionne l'offre de l'entreprise. Il observe l'évolution des produits et de la technologie (veille technologique et commerciale) afin d'assurer le renseignement commercial du client.

Il élabore aussi une politique d'action commerciale : il prospecte le marché et mène des négociations face à des acheteurs professionnels. Il mesure les répercussions financières des activités et des choix commerciaux sur la rentabilité, la liquidité et la solvabilité de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille principalement dans des PME-PMI, des structures industrielles et commerciales décentralisées de grands groupes industriels ou dans des entreprises de négoce industriel.

Il occupe des postes à vocation technico-commerciale : chargé d'affaires, acheteur commercial itinérant ou sédentaire...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1707 : Stratégie commerciale

M1101 : Achats

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Communication et développement personnel : anglais ; culture générale
- Mercatique et négociation commerciale en milieu industriel : chargé d'affaires ; veille
- Outils de gestion appliqués à la formation commerciale : analyse financière ; calculs commerciaux ; gestion de la relation client ; qualité ; informatique
- Culture économique et juridique : économie générale ; droit commercial

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.u-bordeaux4.fr/indexOld.html>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**